

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURE N° 5110340

N/REF : 18/11/2025 13H46 C:026156 I:28741

V/Email reçu le Mardi 18/11/2025 a 13H46

V/REF.IMM. 9234

IMMEUBLE : 5 COURS BERRIAT
5 COURS BERRIAT
38000 GRENOBLE

Urban Pierre 2
C/O ESSET PROPERTY MANAGEMENT
17 PLACE DES REFLETS
92097 PARIS LA DEFENSE

Fontaine, le 24 Novembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 5 BERRIAT - LGT DE M.CANONIER - TEL*06.25.47.60.14 *

MOTIF : INTERVENIR POUR UNE RECHERCHE DE FUITE

Donneur d'ordre : Mme S BENHARRATS

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite en partie privative.

LE 24/11/2025 A 15H00:
INTERVENTION DEPUIS DE LOGEMENT DE M.CANONIER
CONSTAT: FUITE AU NIVEAU DU FLEXIBLE SUR LE CUMULUS
COUPURE D'EAU
REPLACEMENT DU JOINT
REMISE EN EAU
CONTROLE ETANCHEITE - OK
NETTOYAGE ET REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS : AH LCOMPTER Email envoyé le 24/11/25 a 18H12 Mme S BENHARRATS

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau.
Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous arrivons à déterminer l'origine exacte de la fuite.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT		
1,50	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 24/11	1	73,82		110,73
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,12		29,12
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT		
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	1	39,45		39,45
1,00	Joint(s) fibre 20/27	1	0,25		0,25
TOTAL H.T.					179,55
T.V.A. a 10,00%					17,95
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>197,50</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Décembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN